

Le Crédit Agricole Brie Picardie, totalement engagé dans le soutien des entreprises et des professionnels, propose le prêt garanti par l'Etat

Mobilisé dès les premiers jours de la crise, le Crédit Agricole Brie Picardie va proposer à compter de ce jour à tous ses clients entrepreneurs - quels que soient leur taille et leur statut (exploitants agricoles, professionnels, commerçants, artisans, entreprises...) - de recourir au dispositif massif et inédit de prêts garantis par l'Etat, en complément des mesures déjà annoncées (report d'échéances, procédures accélérées d'examen des dossiers, etc.).

Ces financements prennent la forme d'un prêt sur 12 mois sans frais, avec la faculté pour l'emprunteur de l'amortir sur une période supplémentaire de 1 à 5 ans.

Ce prêt garanti entre 70% et 90% par l'Etat en fonction de la taille de l'entreprise, est proposé à un **taux de 0,25% pour les petites et moyennes entreprises, et 0,50% pour les grandes** pour la première année. La banque ne fait pas de marge sur ce crédit. Le taux facturé correspond uniquement au coût de la garantie de l'état.

Ce prêt peut atteindre jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires, permettant ainsi aux entrepreneurs d'avoir accès au financement nécessaire pour traverser la période actuelle très perturbée.

Grâce à la mobilisation exceptionnelle de ses équipes, qui poursuivent leur activité pour soutenir l'économie et accompagner leurs clients, le Crédit Agricole Brie Picardie a mis tout en œuvre ces derniers jours pour déployer ce dispositif co-construit avec l'Etat et BPI, et ainsi apporter rapidement une solution puissante à ses clients. Ses conseillers et chargés d'affaires sont prêts à répondre à leurs clients souhaitant bénéficier de ce dispositif d'urgence.

Guillaume Rousseau, Directeur général du Crédit Agricole Brie Picardie, a déclaré : « Plus que jamais, nous sommes la banque de nos territoires et nos équipes sont à l'écoute de nos clients qui peuvent être assurés de notre engagement dans cette période compliquée. En complément des solutions d'accompagnement que nous avons immédiatement proposées à nos clients professionnels et entreprises, le relai du dispositif de prêt proposé par l'Etat est une nouvelle réponse à leurs attentes et une façon complémentaire de les accompagner ».

A propos du Crédit Agricole Brie Picardie

Le Crédit Agricole Brie Picardie accompagne plus d'un million de clients et 384 000 sociétaires avec une gamme de produits et services financiers, adaptée à tous : particuliers, entreprises et professionnels, agriculteurs, institutions, collectivités publiques et associations. Grâce à un réseau de 212 agences réparties sur les trois départements de la Somme, de l'Oise et de la Seine-et-Marne, chacun peut bénéficier d'une expertise de proximité et des conseils personnalisés de 2 800 collaborateurs.

Contact presse :

Sandra Chevalier

sandra.chevalier@ca-briepicardie.fr – 06.42.63.63.21